Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1918)
Heft: 4

Artikel: F. Hodler, bourgeois d'honneur de Genève
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-623691

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

AUX SECTIONS

La Section de Paris adresse à toutes les sections l'appel ci-dessous et nous prions celles-ci de bien vouloir nous envoyer dans le plus bref délai leur opinion sur cette question. Pour le Comité Central : *Le Secrétaire.*

Paris. La section de Paris a décidé à son assemblée de janvier, à laquelle assistaient un grand nombre d'artistes suisses, de prier tous leurs confrères en Suisse de soutenir énergiquement l'effort du « Heimatschutz » et de combattre de toutes leurs forces et moyens le projet d'exploitation de la cascade de *Pissevache*, qui est une de nos plus belles chutes d'eau : une parure distinguée de notre pays dont chacun de nous ici est fier.

Ce serait une des plus amères déceptions pour nous de ne plus trouver ce joyau du canton du Valais à notre retour en Suisse. Il y a encore assez d'autres eaux à capter avant d'être forcé d'exploiter Pissevache. Nous n'avons pas le droit envers les générations futures de toucher aux merveilles de la nature qui sont notre vraie richesse et ce que nous avons de plus beau dans notre si cher pays. Au nom de la section de Paris, *Régnault Sarasin.*

F. Hodler, bourgeois d'honneur de Genève.

Nous avons appris avec joie que notre maître F. Hodler vient de recevoir la bourgeoisie d'honneur de la Ville de Genève. Nous félicitons vivement et le nouveau bourgeois et la bourgeoisie qui s'honore en honorant un grand artiste qui s'est fixé chez elle.

DIVERS

Expositions et Artistes. *Rapports entre les Organisateurs d'Expositions et les Artistes.* — Tout artiste raisonnable comprend et accepte le refus de l'une ou de l'autre de ses œuvres aux expositions où le nombre des envois se trouve être hors de proportion avec la place disponible. Par contre il ne peut se résigner à comprendre pourquoi il n'est pas